

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



d



**RAPPORT
ANNUEL
1973**

DEPUIS 25 ANS

AU COEUR DE LA VIE DES GENS D'ICI

"Il ont eu l'idée,
Il y a vingt-cinq années
D'entrer dans la vie
Des gens d'ici

L'idée de bâtir
Pour toi. . . pour moi. . . pour lui. . .
Pour nous autres
Et ils ont réussi.

On les connaît bien
Ce sont des gens d'ici. . .

Vingt-cinq ans,
C'est un engagement!

Ils ont réussi. . .
Mais ce n'est pas fini
Vingt-cinq ans
C'est rien qu'un commencement."*

* Chanson-thème du 25e anniversaire

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

RÉTROSPECTIVE

AU COEUR DES BESOINS DES GENS D'ICI

L'Assurance-Vie Desjardins adhère aux valeurs sociales de son milieu. Fondée par les Caisses populaires et issue du peuple francophone du Québec, elle leur est identifiée non seulement par son origine, mais aussi par ses aspirations et ses préoccupations fondamentales. À cette fin, elle oriente à dessein son activité économique et sociale en fonction des besoins des milieux populaires et de la société francophone. (1)

AU COEUR DE LA VIE DES GENS D'ICI

L'Assurance-Vie Desjardins croit en la primauté de la personne humaine; elle concourt à la réalisation des objectifs du Mouvement coopératif et, en particulier, à ceux du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. (1)

AU COEUR DES ASPIRATIONS DES GENS D'ICI

Fournir un service de nature économique qui procure de la sécurité financière aux individus, aux familles et aux groupes.

Ouvrer en vue du meilleur intérêt de ses membres, de ses employés et de la collectivité canadienne-française.

Contribuer à l'essor et au développement du Mouvement coopératif et, en particulier, du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. (2)

(1) Principes philosophiques de L'Assurance-Vie Desjardins

(2) Objectifs généraux

NÉE D'UNE IDÉE...

L'Assurance-Vie Desjardins a vu le jour principalement à la suite d'une poussée de nationalisme économique. Quatre hommes semblent avoir joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied de L'Assurance-Vie Desjardins. Trois militent dans les Caisses populaires: Messieurs Albert Côté, ingénieur, ex-gérant de Caisse, administrateur à l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins; Cyrille Vaillancourt, gérant de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, et Valmore de Billy, président de la Caisse populaire de Lévis et conseiller juridique de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. Le quatrième n'est nul autre que le Surintendant des assurances de la Province de Québec du temps, Monsieur Georges Lafrance.

Dans le projet de loi privée no 176 «Loi constituant en corporation L'Assurance-Vie Desjardins», un article prévoit que la future compagnie mutuelle pourra vendre de l'assurance par l'entremise des Caisses populaires. Cet article soulève un tollé. Une campagne d'opposition est menée. L'article 14 est finalement biffé, mais la loi incorporant L'Assurance-Vie Desjardins est sanctionnée. On est au 11 mars 1948.

Une cinquième personne, qui allait jouer un rôle de toute première importance pour L'Assurance-Vie Desjardins, fait son apparition dès que la mutuelle est créée. Ce n'est nul autre que Monsieur Alfred Rouleau, premier directeur général de la compagnie et successeur de M. Cyrille Vaillancourt à la présidence en 1969. Fait à noter, M. Rouleau connaissait déjà, par ses contacts avec l'École des Sciences Sociales de Laval, Albert Côté, Georges Lafrance et un promoteur de la coopération au Québec, le doyen de l'École, le père Georges-Henri Lévesque.

La nouvelle compagnie reçoit un accueil enthousiaste que ne déçoivent pas les tous premiers mois d'activité: 500 contrats d'assurance individuelle sont émis en trois mois. Bien plus, elle accepte d'assumer, dans la même période, les obligations contractuelles d'une autre mutuelle d'assurance-vie, La Prospérité, fondée par La Société St-Jean-Baptiste de Québec. Cela signifie 200 nouveaux contrats. Et l'entreprise est partie... bien engagée...

Son portefeuille d'assurance en vigueur s'élève déjà, après trois mois d'opération, à \$1,610,613.

Pour les plus anciens à L'Assurance-Vie Desjardins, c'est un peu un lieu commun que d'évoquer la création du régime d'assurance familiale de L'Assurance-Vie Desjardins. Faisant écho aux commentaires d'autres journaux, un journaliste écrit: «Le Devoir, Le Progrès du Saguenay, Le Front Ouvrier, etc., tous ont vu là une innovation heureuse, répondant à un besoin ancien. Tous ont loué l'intention sociale qui

anime les dirigeants de L'Assurance-Vie Desjardins et les porte à considérer que la famille, comme un tout, a droit au maximum de protection».

L'assurance-vie prêt et épargne est mise à la disposition des membres des Caisses populaires en 1954. Qui aurait pu prévoir qu'en 20 ans, les membres de Caisses recevraient de L'Assurance-Vie Desjardins des prestations s'élevant à plus de \$100,000,000?

L'Assurance-Vie Desjardins innove, en 1958, en proposant à Radio-Canada une série d'émissions télévisées à caractère éducatif.

Un représentant de Radio-Canada écrira alors: «Votre proposition de financer un projet d'émissions éducatives nous remplit d'intérêt et d'enthousiasme, c'est la première fois qu'une institution canadienne-française prend une initiative d'une pareille envergure. . .c'est la première fois qu'une proposition aussi nettement éducative et sans but de profit immédiat est proposée à Radio-Canada». On se rappellera que la première série d'émissions s'intitulait «Joindre les deux bouts». Elle sera suivie de 8 autres séries.

En 1958, la compagnie fait de nouveau figure de pionnier en devenant la première compagnie d'assurance canadienne-française à offrir un programme d'assurance-accident aux écoliers. Elle fera plus quand elle fondera, en 1962, un service de prévention des accidents.

Mais ces lignes sont bien courtes pour décrire la vie débordante de cette toujours jeune entreprise qui, en 1959, décidait, pour mieux desservir les Canadiens français des autres provinces, de demander une charte fédérale.

Et comment passer aussi sous silence la participation très particulière de L'Assurance-Vie Desjardins en 1962 et 1963 dans l'acquisition, par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, de La Sauvegarde, La Sécurité, La Fiducie du Québec et la création de L'Institut Coopératif Desjardins?

Une rétrospective des 25 années de la vie de L'Assurance-Vie Desjardins serait incomplète si nous ne mentionnions pas que l'institution a favorisé l'unification du Mouvement des Caisses populaires Desjardins en acceptant de devenir membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins en 1972.

* 1948-1950

* 1950-1961

* 1961-1967

* Les édifices qui ont abrité le siège social de L'Assurance-Vie Desjardins.

DES

S'impose aujourd'hui à notre attention le fait qu'après 25 ans d'activités, L'Assurance-Vie Desjardins a un actif supérieur à \$100,000,000, que son portefeuille d'assurance en vigueur excède \$4,000,000,000 ce qui la porte à un rang

des plus enviabiles dans le classement des compagnies d'assurance-vie nord-américaines.

À travers toutes ses activités d'assurance, on ne peut omettre de mentionner le souci qu'a toujours eu l'entreprise d'aider, dans la mesure de ses moyens, les Canadiens français de toutes les provinces, de promouvoir la formule coopérative, de contribuer au développement du Mouvement Desjardins et, de façon particulière, de répondre aux besoins de sécurité financière

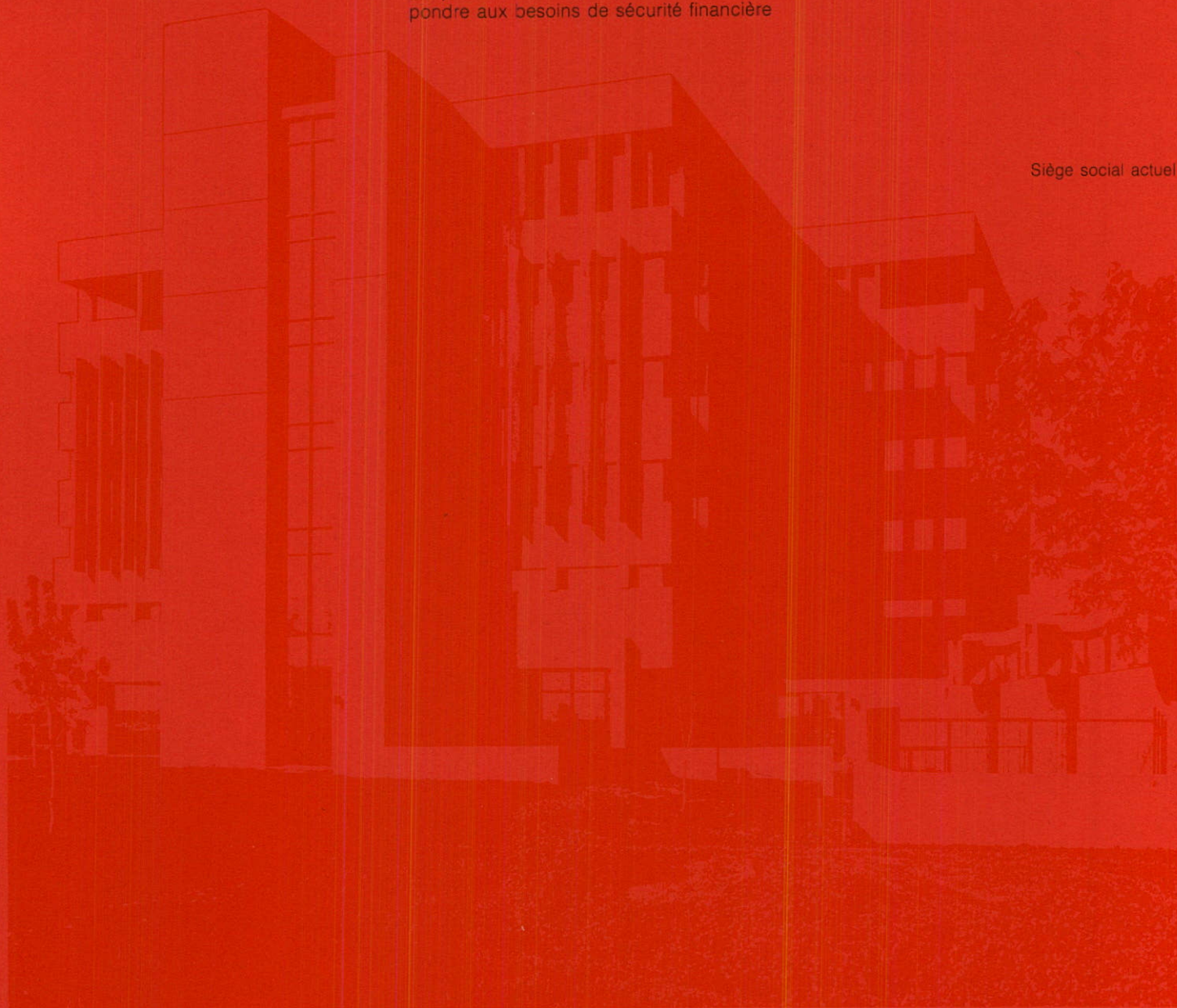
de ses membres et d'assurer à son personnel un cadre et des conditions de travail susceptibles de contribuer à son avancement et à son épanouissement.

Vingt-cinq ans. . .

Ce n'est qu'un commencement!

Michel St-Cyr
Secrétaire

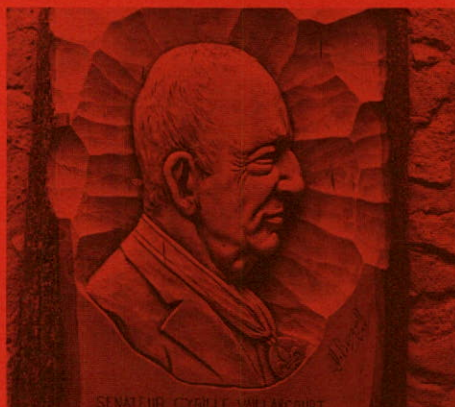
Siège social actuel



CONSEIL D'ADMINISTRATION



- ** VICTOR FALARDEAU
Hull
président du conseil
- * OSCAR MERCURE, c.a.
Lévis
président et directeur général
- * WILLIE DESCHÈNES
Kénogami
1er vice-président
- * GUY BERNIER
Montréal
2e vice-président
- ** JEAN-JACQUES CARON
Trois-Rivières
- * JACQUES DE BILLY, c.r.
Québec
- * JEAN-PAUL BERNIER
Granby
- * HILAIRE BÉLIVEAU
Sherbrooke
- * LOUIS-A. DESROCHERS, avocat
Edmonton
- * MAURICE DEMAY, m.d.
Régina
- * MARCEL NANTEL, m.d.
Montréal
- ** JEAN-MARIE OUELLET
Sainte-Foy
- * ALBERT LAJOIE
Joliette
- * MARCEL COUTURE, c.a.
Ottawa
- * GÉRARD ROUSSEL
Bic
- * OLIVA DUGAS
Caplan
- * MARCEL HOGUE
Montréal
- * LIONEL MÉNARD
Senneterre



1



2

Sculptures sur bois de Jean-Julien Bourgault, dévoilées à l'inauguration des fêtes du 25^e anniversaire, le 8 septembre 1973, en hommage au Sénateur Cyrille Vaillancourt (1), président fondateur de L'Assurance-Vie Desjardins, et à M. Alfred Rouleau (2), premier directeur général et président de 1969 à 1972. Ces œuvres ornent le hall d'entrée du siège social à Lévis.

* représentant les assurés

** représentant les Caisses populaires

DIRECTION ET CADRES SUPÉRIEURS

Président et directeur général

- * OSCAR MERCURE, c.a.

Secrétariat

- * MICHEL ST-CYR, m.s.s.
secrétaire et surintendant
des services auxiliaires

Contentieux

- * GAÉTAN CANTIN, II.I.
directeur

Relations publiques

- * ROLAND LELIÈVRE, acc. S.C.R.P.
directeur
HERVÉ HUDON, b.s.s.
agent de liaison

Actuariat

- * LOUIS-R. LABRECQUE, f.s.a.
actuaire
CAMILLE FORTIER, a.s.a.
surintendant de l'administration et de
la recherche — assurance individuelle
JEAN-CLAUDE BOURGAULT, a.s.a.
sous actuaire — assurance collective
et régimes supplémentaires de rentes
GYLLES BINET, f.s.a.
sous-actuaire à la recherche
JEAN-B. PICARD
surintendant adjoint à l'administration —
assurance collective
CLÉMENT-M. THIVIERGE, m.d.
directeur médical

Ventes

- * JEAN-JACQUES TREMBLAY, d.ph.
directeur
ANDRÉ FERRAGNE, a.v.a.
surintendant,
assurances individuelles
JEAN MARMET
surintendant, assurances et
rentes collectives
JACQUES MARTIN
surintendant adjoint,
assurances individuelles
CLAUDE BEAUCHAMP, a.v.a.
surintendant adjoint,
assurances individuelles
Assurances aux Caisses
* RENÉ MASSICOTTE, f.s.a.
directeur
MICHEL LABRÈQUE, adm. a.
adjoint

Trésorerie

- * EDMOND PELCHAT, c.a.
trésorier et contrôleur
JEAN-LOUIS GARANT, r.i.a.
adjoint au contrôleur
YVES PELLERIN, r.i.a., f.l.m.i.
chef des prêts hypothécaires

Organisation et informatique

- * GASTON LAUZIER, b. sc. (math.)
directeur
GILBERT BELLEAU, a.s.a.
adjoint, informatique
YVON CLÉMENT
adjoint, organisation

Personnel

- * JEAN-CLAUDE BEAULIEU, c.r.i.
directeur
MIREILLE DOUVILLE
adjointe

* membres du Conseil de la régie interne

RAPPORT DE LA DIRECTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



OSCAR MERCURE
président et directeur général

Presentant sans doute la complémentarité de services que sa Caisse populaire naissante serait en mesure de susciter plus tard, le Commandeur Alphonse Desjardins disait au Congrès de la jeunesse à Québec, en 1908: « L'oeuvre sociale économique (la Caisse populaire) que je viens de vous signaler, sans parler de toutes celles qui plus tard viendront se greffer sur elle, servant d'organes à une foule d'activités fécondes, et formant un tout complet, peut, par ses progrès, amener une profonde et bienfaisante évolution dans notre pays. »

Homme de vision, Alphonse Desjardins percevait, soixante ans avant sa structuration juridique, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins auquel L'Assurance-Vie Desjardins a l'avantage d'être associée.

De plus, en ce qui concerne notre champ d'activités propres, il avait déjà écrit: « L'assurance sur la vie est la fortune de ceux qui n'en ont pas. »

Il pensait alors en termes d'épargne et c'est pourquoi il ne dissociait pas l'idée de l'épargne par l'assurance-vie pour pallier aux imprévus majeurs de la vie, de celle de l'épargne à la Caisse en vue d'une saine prévoyance des imprévus courants de la vie.

Les promoteurs de L'Assurance-Vie Desjardins, il y a 25 ans, reprenaient le même schéma de pensée lorsqu'ils voulurent fonder pour les membres des Caisses populaires une institution d'assurance-vie qui soit bien à eux, au service de leurs besoins et de leurs aspirations.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis...

Vingt-cinq années au cours desquelles j'ai eu l'avantage d'être personnellement associé au développement de L'Assurance-Vie Desjardins.

Témoin de la confiance que non seulement les membres des Caisses populaires, mais aussi une très large proportion de nos compatriotes lui ont manifestée, témoin des efforts quotidiens de ses dirigeants d'hier, depuis son Président fondateur, le Sénateur Cyrille Vaillancourt, et son premier directeur général, Monsieur Alfred Rouleau, qui a grandement contribué durant 23 années au progrès de l'entreprise, et auxquels nous avons rendu un hommage particulier à l'ouverture de nos fêtes, jusqu'à l'équipe actuelle que j'ai l'honneur de diriger, je viens aujourd'hui vous présenter le fruit de ces 25 années d'intercoopération.

Parce que d'inspiration coopérative, parce qu'alimentée aux forces vives des racines Desjardins, je pense que dans l'ensemble il est juste de considérer L'Assurance-Vie Desjardins comme une institution de chez nous qui, depuis 25 ans, est bel et bien demeurée au coeur des besoins et des aspirations des gens d'ici... au coeur de la vie des gens d'ici.

Hommage soit donc rendu en un tel anniversaire aux promoteurs, aux fondateurs, aux administrateurs d'hier et d'aujourd'hui, depuis notre Président du Conseil actuel, Monsieur Victor Falardeau, qui les a tous tour à tour côtoyés au cours de ces 25 années, jusqu'à Messieurs Marcel Hogue et Lionel Ménard qui furent élus à notre Conseil en mars 1973, en remplacement de Messieurs Maurice Perreault et Émile Girardin qui nous quittaient alors après de nombreuses années d'association à L'Assurance-Vie Desjardins.

Hommage soit également rendu à nos employés d'hier et d'aujourd'hui qui, par leur compétence et leur foi en l'entreprise, lui ont permis de devenir en moins d'un quart de siècle, grâce à l'encouragement du monde des Caisses populaires et du public en général, l'une des plus importantes institutions d'assurance-vie de chez nous.

SOMMAIRE DES OPERATIONS

Pour son 25e rapport annuel, L'Assurance-Vie Desjardins a voulu vous présenter des états financiers plus détaillés en vue d'en faciliter l'interprétation. Un effort particulier a été fait pour donner suite aux recommandations d'un comité d'étude de l'Institut des Comptables Agréés. C'est pourquoi il y a de nombreuses notes à notre bilan.

En procédant ainsi, nous croyons que vous pourrez comprendre davantage les opérations de votre entreprise. Cela s'inscrit dans la ligne de pensée de L'Assurance-Vie Desjardins ainsi que dans une tendance générale à donner plus d'information à nos membres.

Du même coup, nous avons intégré à notre rapport des documents qui autrefois étaient publiés distinctement, tels que le détail des primes, des prestations et des ristournes et le rapport sur les régimes de rentes de retraite.

Amorçons maintenant l'étude des différents postes de nos états financiers.

LES REVENUS

Les revenus globaux de 1973 ont été de \$59,069,464, représentant une augmentation de \$11,581,450 sur 1972, soit 24%.

Les contributions des régimes supplémentaires de rentes investies dans les fonds généraux sont de \$312,318, contre \$589,703 en 1972.

Les revenus nets de placements pour les fonds généraux sont de \$5,021,409, accusant une augmentation de 31%.

En ce qui concerne nos fonds séparés, dans lesquels une très forte proportion des contributions aux régimes de rentes est investie, ils feront l'objet d'une analyse particulière plus loin.

Par ailleurs, le rendement net de l'actif a été de 7.53% en 1973, taux qui se situe nettement au-dessus de la moyenne de celui de l'ensemble de l'industrie.



MICHEL ST-CYR
secrétaire et surintendant des services auxiliaires

LES ATTRIBUTIONS

Nous avons retourné \$28,307,417 à nos assurés ou à leurs ayants droit en vertu de nos divers contrats d'assurance et de rentes. Cette somme représente 60% des primes perçues et est supérieure de 25% à celle de 1972.

L'augmentation de la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes, communément appelée réserve mathématique, a été de \$8,671,908, soit 58% de plus qu'en 1972.

D'autre part, l'augmentation des fonds séparés de placements a été de \$6,026,032.

Nous avons dû lutter tout au long de 1973 contre les effets d'une poussée inflationniste très forte. Nos frais d'administration se sont situés à \$5,344,292, soit une augmentation de 21%, et comprennent, à l'exception des commissions et bonis, la rémunération et les avantages sociaux du personnel externe et du personnel interne ainsi que les frais généraux.

L'excédent des revenus sur les dépenses pour l'année écoulée est de \$6,847,398, soit une augmentation de 59% sur 1972, somme que le Conseil d'administration propose de répartir comme suit:

- dividendes et ristournes aux assurés	\$5,492,436
- impôt sur le revenu	425,329
- intérêts attribués au fonds de réserve	34,271

- virement à la réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements	550,000
- virement aux bénéficiaires non répartis	345,362

Notons que les dividendes ou ristournes attribués aux assurés, qui représentent 12% des primes perçues, accusent une augmentation de 53%.

Dans le cas des Caisses d'épargne et de crédit, la formule de ristourne d'assurance-vie prêt et invalidité a été modifiée de sorte que nous distribuerons 100% de 82.5% des primes perçues moins les prestations payées sur une période de cinq ans. Cela représente une augmentation substantielle par rapport à la formule utilisée l'an dernier.

BILAN

Après le sommaire des opérations, étudions maintenant le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre dernier.

L'ACTIF

Poursuivant une poussée qui se manifeste à L'Assurance-Vie Desjardins depuis déjà quelques années, l'actif de l'entreprise a connu en 1973 une très forte augmentation, soit 23%, pour se situer à \$109,404,180. Il s'agit là d'un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne de l'industrie de l'assurance-vie, ce qui témoigne de la vitalité et du dynamisme de notre institution.

Nous trouvons d'abord à l'actif les investissements en valeurs mobilières. Nous détenons, fin 1973, \$6,296,908 en obligations des Gouvernements fédéral et provinciaux, \$14,380,307 en valeurs municipales et scolaires, \$15,101,084 en obligations d'industries, de services publics, de C.E.G.E.P., d'hôpitaux, etc., et \$7,643,838 en actions et parts sociales de compagnies et coopératives.

Nos investissements dans les divers secteurs de l'économie coopérative se sont poursuivis à un rythme soutenu en 1973, nos principaux placements en ce domaine étant effectués auprès de la Fédération des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois, dans le complexe alimentaire Vachon et le complexe immobilier de la place Desjardins à Montréal.

Viennent ensuite les hypothèques sur immeubles qui totalisent \$24,374,794, soit à peu près le même montant qu'à la fin de 1972.

Nous avons consenti l'an dernier des prêts sur valeur immobilière au montant de \$5,615,454. De cette somme, \$2,754,810 l'ont été à même les fonds généraux, tandis que \$2,860,644 l'ont été dans le fonds séparé de placements constitué d'hypothèques.

Autre poste important de l'actif, celui des fonds séparés de placements pour rentes de retraite qui atteignent une valeur totale de \$27,287,193.

Par ailleurs, nous trouvons un poste intitulé «convention de vente d'actions» pour une somme de \$488,306. Cela représente la valeur des intérêts que nous détenons dans « Les Placements Collectifs Inc. » et que nous avons cédés, suite à une entente,



EDMOND PELCHAT
trésorier et contrôleur

à la Fiducie du Québec qui contrôle maintenant la totalité des intérêts des P.C.I. Nos représentants vont maintenant offrir à leur clientèle toute la gamme des fonds mutuels administrés par la Fiducie du Québec.

LE PASSIF

Le poste le plus important du passif est constitué par la valeur actuelle nette de nos engagements envers nos assurés en vertu des contrats d'assurance et de rentes qui, à la fin de 1973, était de \$56,875,334.

La réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements est de \$3,000,000, somme plus que suffisante pour satisfaire aux exigences gouvernementales à cet égard.

Les bénéfices non répartis ont été portés à \$3,672,179. Ce montant vient consolider la structure financière de l'entreprise et, avec la valeur actuelle de nos engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes, constitue pour nos assurés la garantie que les engagements que nous avons pris envers eux seront respectés.

ASSURANCE EN VIGUEUR



2

1. LOUIS-R. LABRECQUE
actuaire

2. JEAN-JACQUES TREMBLAY
directeur des ventes

Le portefeuille d'assurance-vie en vigueur nous permet d'évaluer la confiance que nous porte le public.

Étant depuis déjà quelques années au premier rang des entreprises canadiennes-françaises sous ce rapport, L'Assurance-Vie Desjardins a augmenté son portefeuille global de 17% pour le porter à \$4,408,838,595.

Ce portefeuille se répartit comme suit:

- assurance-vie individuelle	\$521,562,561
- assurance-vie collective	773,377,034
- assurance-vie prêt, épargne et capital social	3,113,899,000

ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES

1973 aura été une autre année remarquable pour l'équipe des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins.

Malgré une concurrence de plus en plus forte, nos assureurs-vie ont fait souscrire \$91,167,180 de nouvelles affaires en assurances et rentes individuelles, réparties sur 6,965 contrats. Une fois de plus, ils ont nettement éclipsé la marque établie l'année précédente pour le volume-primés des nouvelles affaires mises en vigueur en 1973.

Il me fait plaisir de souligner les succès remportés par 14 de nos représentants qui se sont qualifiés en 1973 au « Million Dollar Round Table » et de 75 d'entre eux qui se sont vu décerner le Certificat national de compétence, marque de la qualité des affaires qu'ils ont fait souscrire.

Je voudrais également souligner l'aide technique qu'ont apportée à nos représentants les deux services conjoints de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde:

- le Service de la formation professionnelle, responsable du perfectionnement de notre équipe de vente et

- le Centre d'analyse et de planification, qui a étudié les cas les plus complexes et a soumis ses recommandations à nos représentants pour le compte de leurs assurés actuels et éventuels. Toutefois, j'aimerais vous faire remarquer qu'à la suite du départ de certaines personnes, nous songeons à utiliser désormais une nouvelle formule.

Le volume-primés de nos contrats d'assurance-accident pour les enfants, connus sous le nom d'Accirance, se situe à \$622,774.

ASSURANCES COLLECTIVES

Ce secteur de nos opérations a connu une hausse importante suivant une tendance bien marquée de l'industrie de l'assurance-vie en Amérique du Nord vers l'assurance de groupe.

Notre équipe a fait souscrire, en 1973, \$49,669,866 de nouvelles affaires en assurance-vie collective, représentant 150 contrats et couvrant quelque 4,250 personnes.

Le montant global des primés se situe à \$11,395,535 pour une augmentation de 39%. Les primés perçus pour l'assurance-vie collective sont de \$4,493,880; celles de l'assurance-salaire, de \$3,792,538; celles de l'assurance-maladie de \$2,813,535 et celles de la garantie de mort et mutilation accidentelles de \$295,582.

Nous avons de plus continué à offrir à nos compatriotes de l'Ouest canadien notre régime de sécurité familiale, par l'entremise des associations canadiennes-françaises du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique. Nous couvrons ainsi à l'heure actuelle un peu plus de 3,000 familles.

Une heureuse nouvelle nous arrivait fin décembre.

En effet, associée à La Sauvegarde, à L'Industrielle et à la Mutuelle-Vie des Fonctionnaires du Québec, L'Assurance-Vie Desjardins soumissionnait, il y a quelques mois, pour l'obtention d'un contrat d'assurance-vie, maladie et invalidité à l'intention des cadres des

ASSURANCES ET RENTES AVEC LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

secteurs public et parapublic du Gouvernement du Québec.

L'adjudication de cet important régime aux quatre soumissionnaires conjoints a été annoncée le 13 décembre et, selon les clauses de la soumission, même si le risque est assumé à part égale par les quatre entreprises, l'administration en a été confiée à L'Assurance-Vie Desjardins.

Il faut certes voir là la reconnaissance de la qualité de nos services administratifs ainsi que de la valeur de nos ressources humaines et techniques. À son entrée en vigueur, ce contrat couvrait 16,494 personnes travaillant pour 1,460 institutions différentes. Le risque global était évalué à quelque \$992,000,000 et le revenu annuel de primes, à \$9,000,000.

Au terme de notre 25e exercice, plus de 2 millions de membres des Caisses d'épargne et de crédit bénéficiaient des avantages de nos régimes d'assurance-prêt, épargne et capital social.

Les sommes assurées au cours de l'année écoulée ont connu une augmentation de 19% et le volume-primes sur l'ensemble de ces contrats s'est accru de 26% pour se situer à \$24,854,522.

Conformément à l'engagement que nous avons pris envers les Caisses lors de notre dernière assemblée annuelle, nous avons mis à leur disposition, à l'automne, la nouvelle garantie de remboursement d'emprunt en cas d'invalidité totale des membres emprunteurs. Cette garantie, qui se greffe au contrat d'assurance-vie prêt et qui s'applique aux prêts personnels remplissant certaines conditions, prévoit le paiement intégral, en capital et intérêt, des mensualités qu'a à effectuer le membre emprunteur à sa Caisse, tant et aussi longtemps qu'il demeure totalement invalide.

De plus, suite à une demande des Caisses en ce sens, nous porterons prochainement le maximum assurable des contrats d'assurance-vie prêt de \$25,000 à \$35,000.

Par ces deux innovations, nous croyons répondre à un besoin de plus en plus manifeste de protection et de la Caisse et de ses membres et montrons notre désir de compléter le mieux possible les services qu'offre la Caisse à ses membres.

En ce qui concerne nos régimes collectifs d'assurance-vie, maladie et salaire pour les employés oeuvrant au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, nous nous proposons d'y apporter quelques modifications d'ici la fin de la présente année.

D'autre part, le nouveau régime supplémentaire de rentes du Mouvement Desjardins a très bien été reçu et, à la fin de 1973, nous comptons 514 Caisses, 9 Unions régionales et 2 institutions qui y avaient adhéré.



RENÉ MASSICOTTE
directeur du service des assurances aux
Caisses

De plus, 659 Caisses qui ne participent pas autrement au régime, sont protégées par la rente minimale adoptée par leur Union régionale.

La valeur des fonds en administration de dépôt pour le compte du Mouvement des Caisses populaires Desjardins était de \$20,677,002 au 31 décembre 1973, ce qui représente 56.5% de la valeur totale des fonds pour rentes de retraite que nous administrons.

RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES

Vous noterez que, cette année, le rapport sur les régimes supplémentaires de rentes de retraite a été intégré au rapport annuel de l'entreprise.

Le solde des fonds pour rentes de retraite au 31 décembre 1973 était de \$36,601,092 ce qui représente une augmentation de 21%.

Ces fonds se répartissent comme suit:

- fonds investis dans les fonds généraux de l'entreprise	\$9,313,899
- fonds d'obligations	8,740,853
- fonds d'actions	8,076,883
- fonds d'hypothèques	6,350,344
- fonds spécial d'obligations	4,119,113

Les revenus de placements en intérêts et dividendes pour les fonds séparés s'établissent à \$1,483,793.

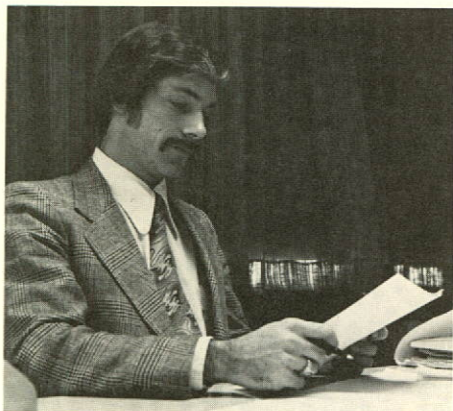
Les fluctuations de la valeur marchande ont amené une perte dans les fonds d'obligations de \$563,516, une perte de \$1,077,613 dans le fonds d'actions et une perte de \$110,542 dans le fonds d'hypothèques.

Ces fonds fonctionnent sous forme d'unités, un peu comme les fonds mutuels. La valeur unitaire du fonds d'obligations est passée durant l'année de \$14.32 à \$14.73, pour un rendement net de 2.86%; celle du fonds d'actions, de \$14.66 à \$13.50, pour une diminution nette de 7.91%; celle du fonds d'hypothèques, de \$10.73 à \$11.33, pour un rendement net de 5.59%.

Les marchés boursiers ont connu une mauvaise année en 1973 en raison d'une conjoncture mondiale défavorable. L'affaire « Watergate » combinée à l'anticipation d'une réduction du taux de croissance de l'économie ont dominé la scène économique jusqu'à ce qu'éclate la double crise du pétrole: crise d'approvisionnement et crise des prix. Tout de même, nous pouvons affirmer que nous nous en sommes tirés avec de moins mauvais résultats que la majorité des fonds mutuels canadiens.

La hausse des taux d'intérêts en 73 nous a amenés à réduire la valeur marchande de nos portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires pour que les anciens investissements rapportent autant que les nouveaux actuellement disponibles sur le marché. Nous avons ainsi inscrit une perte technique recouvrable sur la durée de ces investissements s'il n'y a pas d'autres changements dans les taux d'intérêts.

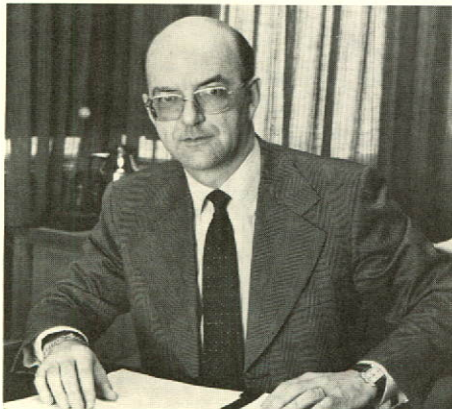
LE PERSONNEL



1



2



3

1. **JEAN-CLAUDE BEAULIEU**
directeur du personnel

2. **GAÉTAN CANTIN**
directeur du contentieux

3. **GASTON LAUZIER**
directeur de l'organisation et de l'informatique

Les performances de L'Assurance-Vie Desjardins en 1973 sont dues, dans une très large proportion, à tout notre personnel tant interne qu'externe qui, par sa compétence, son souci constant d'efficacité et de rendement, donne à l'entreprise ce dynamisme qui la caractérise depuis un quart de siècle.

Ce personnel se soucie quotidiennement des intérêts de nos assurés, que vous représentez ici, et je ne doute pas que vous voudrez vous associer au témoignage que je veux rendre, en mon nom personnel et en celui des administrateurs de l'entreprise, aux membres de la régie interne, aux cadres et à tous les employés et représentants.

J'aimerais attirer votre attention sur la qualité, la compétence et le dynamisme de notre équipe de vente qui se compare avantageusement aux équipes les mieux cotées de l'industrie.

Les cours de perfectionnement et les stages de toutes sortes ont été des plus fréquentés en 1973. En effet, 40% de notre personnel a suivi un ou des cours ou participé à des stages et les résultats qu'ils ont obtenus ont été des plus encourageants.

L'an dernier, deux membres du service des ventes ont obtenu le titre d'assureur-vie agréé. Ce sont MM. André Sabourin, instructeur-gérant du bureau régional de Montréal-Laval, et Jacques Dion, secrétaire du service des ventes à l'assurance individuelle.

Au service de l'actuariat, M. Gylles Binet, sous-actuaire à la recherche, a reçu le titre de « Fellow » de la Société des actuaires et M. René Henry, chef de la division de la sélection des risques à l'assurance individuelle, s'est mérité le titre de « Fellow » de « Life Office Management Association ».

Les principales nominations au cours de 1973:

M. Rémy Bédard a été nommé instructeur-gérant du nouveau bureau régional de Sainte-Foy.

M. Jean-Louis Garant a été nommé adjoint au contrôleur au service de la trésorerie.

M. Yves Pellerin a été promu au poste de chef des prêts hypothécaires, au service de la trésorerie.

M. Gylles Binet a été promu au poste de sous-actuaire à la recherche au service de l'actuariat.

Pour une troisième année consécutive, le service du personnel a mené une étude poussée en vue de la révision des échelles des salaires. Cette révision a été rendue nécessaire à cause de la montée constante des salaires sur le marché du travail et de l'augmentation du coût de la vie. Les ajustements donnent à l'entreprise une situation favorable dans l'éventail des traitements consentis par les principaux employeurs du Québec.

Le service du personnel a également instauré, au cours de 1973, un nouveau système d'évaluation du mérite pour les cadres, a mis en vigueur une nouvelle politique de reconnaissance d'années de service et a vu à l'évaluation et à l'adoption de la politique des horaires flexibles que l'entreprise mettait à l'essai en janvier 1973.

De plus, afin d'être tout à fait au point dans son système d'administration de personnel, la direction a cru bon de faire faire des études par le service du personnel en vue de la création d'une nouvelle catégorie d'employés, celle des techniciens et des professionnels.

Je voudrais mentionner ici le fait que la direction a attaché, tout au long de l'année, une grande importance à la participation active de ses employés à la vie de l'entreprise surtout dans les domaines qui les affectaient directement. C'est ainsi qu'elle a tenu à consulter tous ses collaborateurs afin d'avoir leur opinion et leurs suggestions sur les décisions qu'elle entendait prendre au sujet notamment de l'essai des horaires flexibles, de l'organisation des fêtes du 25^e anniversaire, du réaménagement d'une partie des bureaux au siège social et de l'opération Accirance. Dans ce dernier cas, tout le personnel du siège social a décidé, lors de consultations, de procéder au renouvellement et à l'émission de nos contrats d'assurance-accident pour enfants sans faire appel à des surnuméraires comme cela se faisait par les années antérieures. Qui plus est, l'opération totale s'est déroulée en un temps record, avec un minimum de frais.

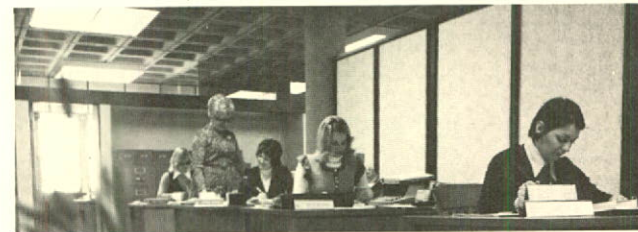
Nous croyons qu'une telle attitude est des plus saines et de nature à renforcer davantage l'esprit d'équipe et d'appartenance qui règne au sein de L'Assurance-Vie Desjardins. Je n'en veux pour preuve que le taux de roulement de notre personnel qui, en 1973, a été de 6.55%, le plus bas depuis 1954. Il est important de noter également que le taux de roulement moyen est, depuis 1967, de 10.6% alors que le taux moyen pour la même période dans les entreprises nord-américaines d'assurance-vie, varie entre 30 et 35%.

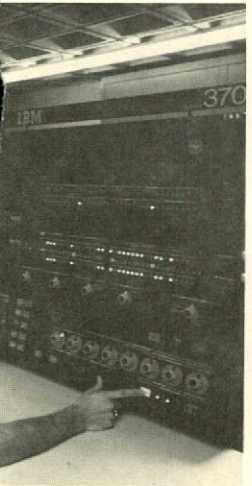
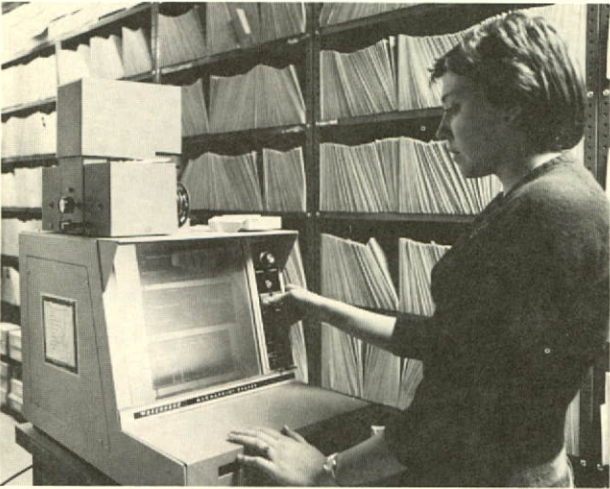
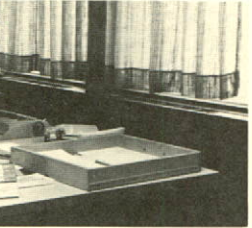
PUBLICITÉ PRIMÉE

L'Assurance-Vie Desjardins se voyait décerner en 1973 plusieurs prix pour sa publicité.

Lors du Gala de la publicité de l'Est du Québec, l'entreprise se méritait deux prix Cocorico pour sa publicité Accirance et les affiches de l'assurance-prêt, épargne et capital social.

De plus, le Publicité Club de Montréal lui décernait un Coq d'argent pour sa publicité Accirance et, enfin, les affiches de l'assurance-prêt, épargne et capital social étaient primées au concours annuel de « Life Advertisers Association », lors de son congrès annuel à Washington.





LE PERSONNEL ET NOS FÊTES DU 25^e ANNIVERSAIRE

COORDINATION ET COOPÉRATION



Avec nous depuis 25 ans: Mlles Berthe Hamel et Lolita Boisseau, MM. Oscar Mercure, Hervé Hudon, Jean-Paul Tardif et Pierre Hamel.

Les diverses manifestations qui auront marqué le 25^e anniversaire de fondation de L'Assurance-Vie Desjardins auront été l'occasion d'une profonde intégration de nos employés aux divers projets étudiés, retenus et mis en oeuvre.

Ainsi le choix du thème de nos fêtes, « On est pop, pop, pop », a fait l'objet d'une consultation et d'un concours. Le choix des activités elles-mêmes a été le résultat de la consultation. De là sont nés sept comités de travail relevant du Comité des fêtes du 25^e.

Je tiens ici à féliciter et à remercier tous ceux de nos employés internes et externes qui, à divers titres, ont collaboré de près ou de loin à ces comités.

Cette fête est d'abord la fête de tous nos assurés auxquels nous voulons rendre aujourd'hui un hommage tout particulier. . .

. . . C'est aussi la fête de tous nos employés internes et externes que nous avons voulu associer à cette 25^e assemblée annuelle.

Ce 25^e, c'est donc notre fête à tous, sous le signe de la coopération et d'un légitime sentiment commun de fierté pour notre appartenance à la grande famille Desjardins.

Comme aboutissement logique de près de 10 années de coordination entre les deux institutions d'assurance-vie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, l'année 1973 aura été marquée par deux études faites pour le compte de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, et de L'Assurance-Vie Desjardins sur les plans du marketing et des nouvelles formes de coordination de nos activités communes.

Les conseils d'administration des deux entreprises ont longuement évalué les rapports de deux groupes de spécialistes, ont fait appel à la collaboration de plusieurs cadres spécialisés des deux entreprises et ont formé un comité conjoint dont le mandat est d'établir la synthèse de ces travaux et d'en arriver à des recommandations finales d'ici quelques mois.

Je ne doute pas personnellement de la sagesse de ces recommandations et, avec les dirigeants et les employés des entreprises intéressées, j'attends avec confiance et optimisme les décisions qui nous ouvriront certainement des avenues nouvelles. Je crois fermement que La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins y trouveront l'occasion de mieux satisfaire les attentes de leurs membres et de leurs assurés et pourront ainsi répondre plus spécifiquement à leur raison d'être comme compagnies d'assurance-vie à caractère coopératif.

D'autre part, en tant que composante du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, L'Assurance-Vie Desjardins a poursuivi sa collaboration avec l'ensemble du Mouvement, notamment par son association et ses contributions aux activités communes, dont les campagnes de publicité et les assemblées annuelles. Elle a aussi intensément collaboré aux divers comités et sous-comités de travail qui ont fait appel à ses ressources humaines. Nous cherchons à nous intégrer le plus possible aux nouvelles structures de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

L'année 1973 aura été de plus très enrichissante pour nous au secteur de l'intérêt constant que nous portent de nombreux groupes de visiteurs, la majorité émanant des Caisses populaires. Nous y gagnons tous à nous mieux connaître mutuellement et c'est ce qui motive notre

souci d'être présents, par nos délégués, lors d'assemblées annuelles de Caisses, d'Unions, ou d'anniversaires et de congrès régionaux.

Membre du Conseil de la coopération du Québec, de même que du Conseil canadien de la coopération, L'Assurance-Vie Desjardins a continué à demeurer solidaire de leurs activités, qu'il s'agisse de ses contributions à la chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke ou de sa collaboration aux rencontres, colloques et congrès que l'un ou l'autre de ces Conseils organise.

De plus, sur le plan international, L'Assurance-Vie Desjardins a été appelée à intensifier sa coopération particulièrement au niveau des activités du Bureau de développement des assurances de L'Alliance coopérative internationale.

Il ne serait certes pas superflu de mentionner qu'au cours de 1973, j'ai été invité à assumer la présidence du Comité des affaires régionales-Québec de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie. C'est à ce titre que j'ai eu l'honneur de piloter la délégation de l'Association devant la Commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi n° 7 modifiant la loi des assurances du Québec. À cette occasion, nous avons demandé la possibilité pour les compagnies d'assurance-vie d'investir dans des coopératives ainsi que dans des entreprises sans but lucratif comme par exemple celles qui se préoccupent des problèmes écologiques ou qui se soucient d'améliorer la qualité de la vie de nos concitoyens.

L'Assurance-Vie Desjardins, par la participation de plusieurs de ses cadres, coopère non seulement dans le cercle des institutions coopératives, elle sait aussi apporter sa contribution dans le champ de ses activités professionnelles.

En somme, au-delà de la complémentarité des services que le thème de nos assemblées annuelles met en lumière cette année, l'on est à même de constater que L'Assurance-Vie Desjardins, tout comme les autres institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, ne ménage aucun effort pour apporter toutes formes d'appui complémentaire à son action spécifique.



ROLAND LELIÈVRE
directeur des relations publiques

Voilà brièvement commentés les points saillants de ce 25e exercice de L'Assurance-Vie Desjardins.

Ce rapport constitue, je crois, sans tomber pour autant dans la prétention ou la suffisance, la preuve de ce que nous pouvons faire chez nous, pour nous: bâtir, en moins de 25 ans, l'une des plus importantes entreprises d'assurance-vie qui nous appartienne. Stimulant motif d'une légitime fierté collective qui comporte également sa rançon de défis.

Pour notre part, au moment même où vont se terminer nos fêtes du 25e anniversaire, je me dois de redire ici ce que je rappelais lors de l'inauguration de ces fêtes le 8 septembre dernier à Lévis: l'impérieuse obligation pour une institution d'assurance-vie de se soucier de la qualité de la vie des individus et des collectivités.

Branchée sur les antennes populaires des Caisses depuis 25 ans, L'Assurance-Vie Desjardins est demeurée à l'écoute des besoins et des aspirations des divers milieux de chez nous. Elle est également à l'écoute des réactions d'un monde de plus en plus interdépendant, à une époque cruciale de son histoire où, en dépit de progrès d'ordre scientifique ou social notoires, la qualité de vie des hommes semble de plus en plus menacée. En raison même de notre insouciance ou de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles non renouvelables de notre planète, non seulement la qualité de la vie de millions d'êtres humains risque d'être diminuée, mais la continuité même de la

vie des hommes risque d'être dangereusement perturbée.

Une compagnie d'assurance-vie ne peut rester insensible aux diverses menaces nouvelles d'atteinte à la vie.

Aussi nous proposons-nous, à la mesure de nos ressources humaines et financières, de tenter d'apporter notre quote-part à la « corvée universelle » que les hommes de bonne volonté devront bientôt entreprendre non seulement en vue de la protection de la vie, mais aussi en vue de la promotion de la qualité de la vie.

La vie, c'est l'essence même de l'existence d'une entreprise d'assurance-vie.

Le souci de la qualité de la vie est une dimension importante de ses préoccupations.

Oscar Mercure, c.a.
président et directeur général

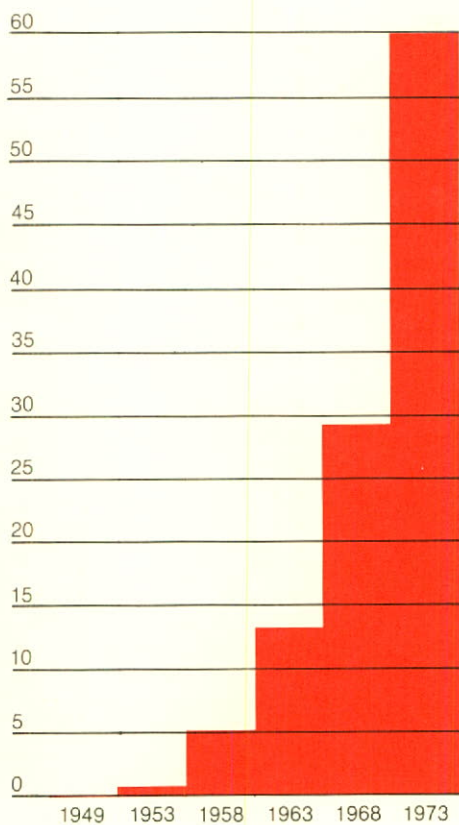
POINTS SAILLANTS

	1973	1972	1967
ACTIF	\$ 109,404,180	\$ 89,222,811	\$ 36,166,991
REVENUS	59,069,464	47,488,014	23,621,850
TAUX DE RENDEMENT	7.53%	6.68%	5.58%
SOMMES VERSÉES AUX ASSURÉS	33,799,853	26,293,884	13,779,459
NOUVELLES ASSURANCES	641,844,875	371,636,983	384,660,468
ASSURANCE EN VIGUEUR	4,408,838,595	3,766,993,720	2,161,033,230

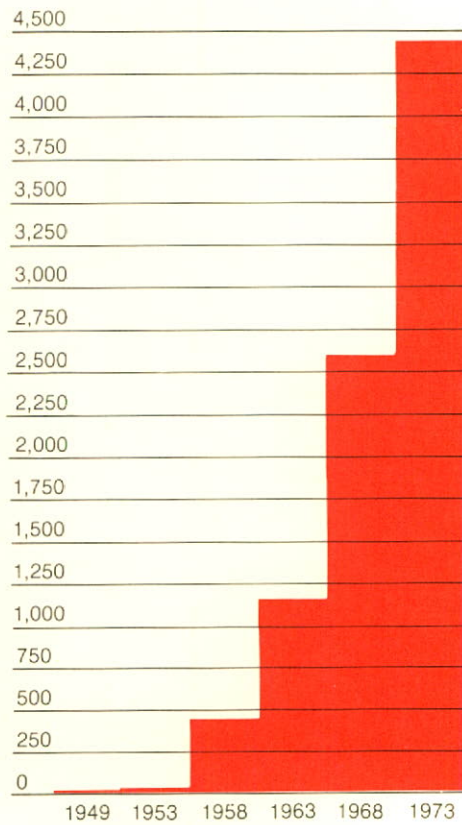
actif
en millions de dollars



revenus
en millions de dollars



assurance en vigueur
en millions de dollars



ÉTAT DES OPÉRATIONS

pour l'exercice se terminant

le 31 décembre 1973

(avec les chiffres comparatifs de 1972)

REVENUS	1973	1972
Primes (Note 2)	\$ 47,012,500	\$ 36,568,961
Contributions — fonds séparés	6,678,472	5,035,270
Intérêts et dividendes des fonds généraux et loyers, après déduction des frais de placements (1973: \$455,768 — 1972: \$730,785)	5,021,409	3,821,217
Intérêts et dividendes des fonds séparés, après déduction des frais de placements (1973: \$98,848 — 1972: \$68,717)	1,483,793	1,001,536
Gains en capital nets réalisés des fonds généraux	160,331	80,046
Gains (Pertes) en capital nets des fonds séparés — (Note 3)	(1,542,376)	803,893
Revenus divers	255,335	177,091
	\$ 59,069,464	\$ 47,488,014
 ATTRIBUTION DES REVENUS		
Prestations (Note 4)	\$ 28,307,417	\$ 22,706,769
Augmentation de la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	8,671,908	5,492,460
Augmentation des fonds séparés de placements	6,026,032	7,483,903
Déboursés des fonds séparés (Note 5)	848,193	626,990
Intérêts sur dépôts	319,910	178,744
Commissions et bonis à l'équipe de ventes	1,856,923	1,584,865
Frais généraux	5,344,292	4,431,751
Taxes sur primes et autres	847,391	688,478
	\$ 52,222,066	\$ 43,193,960
 EXCÉDENT DE L'ANNÉE	 \$ 6,847,398	 \$ 4,294,054
 ATTRIBUTION DE L'EXCÉDENT		
Dividendes et ristournes aux assurés (Note 6)	\$ 5,492,436	\$ 3,587,115
Impôt sur le revenu	425,329	108,413
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Virement à la réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements	550,000	285,000
Virement aux bénéficiaires non répartis	345,362	279,255
	\$ 6,847,398	\$ 4,294,054

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
[constituée en vertu des lois du Canada]

BILAN au 31 décembre 1973

[avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 1972]

ACTIF	1973	1972
Obligations et débetures — au prix coûtant amorti		
Gouvernements	\$ 6,296,908	\$ 4,591,301
Valeur marchande en 1973: \$ 5,969,830		
en 1972: \$ 4,521,860		
Municipalités et commissions scolaires	14,380,307	9,344,016
Valeur marchande en 1973: \$ 13,575,680		
en 1972: \$ 8,989,845		
Industries et autres	15,101,084	11,108,298
Valeur marchande en 1973: \$ 14,508,231		
en 1972: \$ 10,943,995		
Actions et parts sociales — au prix coûtant	7,643,838	6,429,807
Valeur marchande en 1973: \$ 7,120,298		
en 1972: \$ 6,145,174		
Hypothèques sur immeubles — au prix coûtant amorti	24,374,794	24,342,160
Avances sur polices, entièrement garanties par la valeur en espèces des polices	2,071,655	1,792,361
Immeubles — au prix coûtant amorti	1,848,936	1,876,427
Amortissement accumulé — 1973: \$ 248,535		
— 1972: \$ 208,720		
Terrains — au prix coûtant	384,926	332,085
Dépôts en fiducie pour placements	1,500,000	1,400,000
Encaisse	866,146	946,913
Convention de vente d'actions	488,306	— 0 —
Revenus de placements courus	1,019,388	736,888
Primes en voie de perception (nettes)	5,795,009	4,924,231
Après provision pour commissions et primes irrécouvrables		
— 1973: \$ 241,381		
— 1972: \$ 247,484		
Divers	345,690	137,163
Fonds séparés de placements — à leur valeur marchande:		
Fonds d'obligations	12,859,966	10,446,053
Fonds d'actions	8,076,883	7,737,944
Fonds d'hypothèques	6,350,344	3,077,164
	<u>\$109,404,180</u>	<u>\$ 89,222,811</u>

Approuvé par le Conseil d'administration

Oscar Mercure, c.a.
président et directeur général

Victor Falardeau
président du Conseil d'administration

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

J'atteste que la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes (réserve actuarielle) de \$56,875,334 répond aux exigences de l'article 82 de la loi sur les Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, et qu'à mon avis, elle constitue une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la compagnie qui sont garantis par les dispositions de ses polices.

Louis-R. Labrecque, F.S.A., F.I.C.A.
Actuaire

Lévis, le 7 février 1974.

PASSIF

	1973	1972
Valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	\$ 56,875,334	\$ 48,503,426
Demandes de prestations en voie de règlement et provision pour demandes de prestations non rapportées	8,694,354	7,204,765
Dépôts des assurés et intérêts courus	1,305,463	700,670
Taxes et impôts à payer	620,251	208,625
Provision pour dividendes aux assurés	5,225,282	3,691,614
Exigibilités diverses	1,338,664	790,273
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Valeur actuelle des engagements en vertu de nos contrats d'administration de dépôts investis dans les fonds séparés de placements	27,287,193	21,261,161
	<u>\$101,380,812</u>	<u>\$ 82,394,805</u>

FONDS DE RÉSERVE ET AVOIR DES ASSURÉS

Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	\$ 571,189	\$ 571,189
Réserve pour imprévus	780,000	780,000
Réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements	3,000,000	2,450,000
Bénéfices non répartis:	1973	1972
Solde au 1er janvier	\$ 3,026,817	\$ 2,747,562
Virement de l'excédent	345,362	279,255
Virement de passif actuariel de l'assurance épargne (Note 7)	300,000	— 0 —
	3,672,179	3,026,817
	<u>\$ 8,023,368</u>	<u>\$ 6,828,006</u>
	<u>\$109,404,180</u>	<u>\$ 89,222,811</u>

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre 1973, ainsi que l'état des opérations de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1973, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie
Comptables agréés.

Québec, le 11 février 1974.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1

MÉTHODE DE COMPTABILISATION

Les états financiers ci-joints sont conformes aux exigences du Département des Assurances du Canada. Ces exigences mettent l'accent sur la liquidité et la solvabilité et, par le fait même, stipulent que:

- certaines postes de l'actif, tels que le mobilier de bureau et autres biens non admissibles, sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont acquis; la valeur amortie de ces biens, selon la méthode de l'impôt sur le revenu, est de \$202,337;
- les frais d'acquisition des nouvelles affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont engagés;
- le passif actuariel de l'assurance individuelle est établi selon la méthode « Canadian Modified ». Cette méthode permet un certain étalement des frais d'acquisition en réduisant le passif requis pour l'année de l'émission.

NOTE 2

LES REVENUS DE PRIMES

Les revenus de primes se répartissent comme suit:

	1973	1972
Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 9,727,981	\$ 7,806,884
Assurance-vie et rentes collectives	4,885,341	3,836,191
Assurance-vie prêt et invalidité	16,885,095	12,212,370
Assurance-vie épargne et capital social	7,969,427	7,493,709
Assurance-accident-maladie et invalidité	7,544,656	5,219,807
TOTAL	<u>\$ 47,012,500</u>	<u>\$ 36,568,961</u>

NOTE 3

L'actif des fonds séparés est tenu à la valeur marchande. Les pertes en capital nettes des fonds séparés incluent \$1,751,118 de pertes nettes non réalisées.

NOTE 4

LES PRESTATIONS

Les prestations se répartissent de la façon suivante:

	1973	1972
Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 1,984,181	\$ 1,567,012
Assurance-vie et rentes collectives	3,677,904	3,152,141
Assurance-vie prêt et invalidité	11,394,875	8,881,271
Assurance-vie épargne et capital social	5,247,244	4,618,772
Assurance-accident-maladie et invalidité	6,003,213	4,487,573
TOTAL	<u>\$ 28,307,417</u>	<u>\$ 22,706,769</u>

NOTE 5

DÉBOURSÉS DES FONDS SÉPARÉS

Les déboursés se répartissent comme suit:

	1973	1972
Prestations	\$ 501,548	\$ 400,186
Charges administratives versées aux fonds généraux	346,645	226,804
TOTAL	<u>\$ 848,193</u>	<u>\$ 626,990</u>

NOTE 6

LES DIVIDENDES ET RISTOURNES

Les dividendes ont été payés ou attribués comme suit:

	1973	1972
Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 664,344	\$ 546,300
Assurance-vie collective	35,953	179,915
Assurance-vie prêt et invalidité	2,062,164	1,166,176
Assurance-vie épargne et capital social	1,988,926	1,638,851
Assurance-accident-maladie et invalidité	741,049	55,873
TOTAL	<u>\$ 5,492,436</u>	<u>\$ 3,587,115</u>

NOTE 7

VIREMENT DU PASSIF ACTUARIEL

Le Surintendant des Assurances du Canada nous a autorisés à virer aux bénéficiaires non répartis la réserve spéciale de \$600,000 de l'assurance-épargne, en deux tranches de \$300,000 dont l'une en 1973 et l'autre en 1974.

POINTS SAILLANTS DEPUIS 25 ANS

PORTEFEUILLE D'ASSURANCE EN VIGUEUR

ANNÉES	L'A.V.D. AU QUÉBEC	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%	QUÉBEC	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%
1949	\$ 1,149,283	—	\$ 4,367,523,353	—
1953	\$ 21,960,303	—	\$ 6,467,477,211	—
1958	\$ 453,055,851	100%	\$11,486,612,303	100%
1963	\$1,097,874,691	242%	\$18,638,258,042	162%
1968	\$2,473,666,304	546%	\$31,330,646,446	273%
1973	\$4,109,974,420	907%	\$46,000,000,000*	400%*

ACTIF

ANNÉES	L'A.V.D.	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%	CANADA	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%
1949	\$ 197,001	—	\$ 3,775,000,000	—
1953	\$ 1,033,231	—	\$ 4,960,000,000	—
1958	\$ 6,277,310	100%	\$ 7,142,000,000	100%
1963	\$ 18,023,415	287%	\$10,270,000,000	144%
1968	\$ 43,950,067	700%	\$14,265,000,000	200%
1973	\$109,404,180	1,743%	\$20,300,000,000*	284%*

REVENUS DE PRIMES

ANNÉES	L'A.V.D. REVENU TOTAL	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%	QUÉBEC	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%
1949	\$ 18,956	—	\$126,173,826	—
1953	\$ 441,280	—	\$180,972,425	—
1958	\$ 4,211,167	100%	\$299,719,420	100%
1963	\$11,986,276	285%	\$398,737,113	133%
1968	\$24,274,343	576%	\$581,977,587	194%
1973	\$47,012,500	1,116%	\$980,000,000*	327%*

Les primes du Québec excluent celles des Mutuelles de paroisses.

PAIEMENTS AUX ASSURÉS (prestations et participation aux bénéfices)

ANNÉES	L'A.V.D. PAIEMENT TOTAL	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%	QUÉBEC	INDICE DE CROISSANCE 1958 — 100%
1949	—0—	—	\$ 63,470,896	—
1953	\$ 35,522	—	\$ 96,166,835	—
1958	\$ 1,996,500	100%	\$175,550,417	100%
1963	\$ 7,635,291	382%	\$255,575,098	146%
1968	\$16,144,398	809%	\$423,108,601	241%
1973	\$33,799,853	1,693%	\$610,000,000*	347%*

* Estimations

EN 25 ANS	TOTAL	1949	1973
Nous avons touché:			
En primes	\$367,000,000	\$18,956	\$47,012,500
En revenus de placements	\$ 36,500,000	\$ 4,246	\$ 5,181,740
Nous avons versé:			
En salaires	\$ 20,000,000	\$13,181	\$ 3,020,550
En commissions	\$ 15,000,000	\$ 8,352	\$ 1,237,757
En prestations	\$213,000,000	—0—	\$28,307,417
En dividendes	\$ 37,000,000	—0—	\$ 5,492,436

RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES

ÉTAT DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1973

	FONDS DE DÉPÔTS		
	Fonds des pensionnaires	Contributions additionnelles	Contributions régulières
SOLDE AU 1ER JANVIER 1973	\$ 1,350,835	\$ 282,577	\$ 7,441,325
PLUS:			
Contributions		55,677	363,367
Intérêts et dividendes gagnés	136,162	15,443	487,002
Profit (ou perte) sur dispositions et fluctuations de la valeur marchande			
Gain de mortalité	(51,457)		
Transfert inter-fonds	(12,988)	(43,394)	(1,368,452)
MOINS:			
Retraits par suite de départs ou décès		34,980	173,574
Transfert au fonds des pensionnaires pour nouveaux pensionnés	(1,462,988)	5,163	320,181
Rentes versées	209,974		51,600
Charges administratives et frais d'enregistrement du régime			9,714
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1973	\$2,675,566	\$ 270,160	\$ 6,368,173

Le solde au 31 décembre 1973 représente ainsi la valeur marchande de chacun des fonds après avoir tenu compte des contributions, des revenus de placements, de la fluctuation du marché, des retraits par suite de départs, des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.

FONDS SÉPARÉS				TOTAL	
Fonds d'obligations	Fonds d'actions	Fonds d'hypothèques	Autres fonds	1973	1972
\$ 7,353,304	\$ 7,737,944	\$ 3,077,164	\$ 3,092,749	\$30,335,898	\$23,583,341
1,700,075	1,670,992	2,139,649	1,167,756	7,097,516	5,186,872
640,613	230,267	414,215	297,546	2,221,248	1,744,563
(395,538)	(868,871)	(109,988)	(167,979)	(1,542,376)	803,894
				(51,457)	(20,250)
94,197	(29,089)	1,228,024		(131,702)	(32,652)
122,269	128,520	14,807	191,912	666,062	529,029
442,790	437,483	257,371		0	0
826	826		42,388	305,614	167,186
85,913	97,531	126,542	36,659	356,359	233,655
\$ 8,740,853	\$ 8,076,883	\$ 6,350,344	\$ 4,119,113	\$36,601,092	\$30,335,898

SERVICES ET RÉGIMES OFFERTS

LE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Assurance-Vie Desjardins offre aux Caisses d'épargne et de crédit:

- l'assurance-vie prêt et invalidité, l'assurance-vie épargne et capital social au bénéfice de leurs membres;
- l'assurance-vie collective pour les administrateurs;
- un régime complet d'assurance collective (vie, accident-maladie, salaire) et un régime supplémentaire de rentes au profit des employés.

Elle met également à la disposition du public, par l'entremise de ses représentants:

- les assurances-vie individuelles, familiales et collectives;
- les assurances-accident-maladie, complémentaires au régime d'État, pour les individus, les familles et les groupes d'employés;
- les revenus d'invalidité à court et à long terme pour les groupes d'employés;
- les rentes viagères pour les individus et les régimes supplémentaires de rentes pour les groupes;
- les fonds mutuels de la Fiducie du Québec.

Le Service de la formation professionnelle est un service conjoint de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie.

Il a pour but de veiller à la formation de base des représentants ainsi qu'à leur perfectionnement aux niveaux intermédiaire et avancé.

GHISLAIN ROUSSEL

préposé à la formation professionnelle

NOS INSTRUCTEURS- GÉRANTS

NOS BUREAUX RÉGIONAUX

ADRIEN NADEAU, a.v.a.

OCTAVE TREMBLAY, a.v.a.

RAYMOND VERRET

MICHEL BROUILLETTE

ROSAIRE ROYER, a.v.a.

RICHARD THIBAUT, a.v.a.

JEAN-GUY DUQUETTE, a.v.a.

ERNEST SARRAZIN, a.v.a.

RAYMOND PHILION, a.v.a.

ANDRÉ SABOURIN, a.v.a.

MARCEL VINCENT, a.v.a.

CLAUDE FONTAINE, a.v.a.

RÉMY BÉDARD, a.v.a.

1* Bas Saint-Laurent
21 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski G5L 7C7

2* Chicoutimi-Lac Saint-Jean
245 est, rue Racine
Chicoutimi G7H 5G7

3* Desjardins
271 est, rue Saint-Joseph
Lauzon G6V 1E7

4* La Mauricie
1240, rue Royale
Trois-Rivières G9A 5L2

5* L'Estrie
1152 ouest, rue King
Sherbrooke J1H 1S2

6* L'Outaouais
53, rue Saint-Raymond
Hull J8X 2J5

7* Montréal-Chambly
194, rue Charron
Ville Lemoyne J4R 2K7

8* Montréal-Jacques-Cartier
5597, rue Laurendeau
Montréal H4E 4H4

9* Montréal-Laurier
211 est, rue Jarry
Montréal H2P 2V5

10 Montréal-Laval
1, Place Laval, bureau 350
Chomedey (Laval) H7N 1A1

11 Montréal-Maisonneuve
6955, boulevard Lacordaire
Montréal H1T 2K5

12* Québec
510 est, rue Saint-François
Québec G1K 6Z7

13 Sainte-Foy
2860, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy G1V 1Y3

Bureau de renseignements
6955, boulevard Lacordaire
Montréal H1T 2K5

* Ces bureaux sont situés dans
l'immeuble d'une Caisse populaire.







**L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS**

200, avenue des Commandeurs
Lévis, (Québec), Canada.
G6V 6R2